

Safer Pays de la Loire

Société d'aménagement foncier à but non lucratif

www.safer-pays-de-loire.fr



CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES EN AGRICULTURE
POINT ACCUEIL INSTALLATION

PAYS DE LA LOIRE

www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr



Présentation

- ➔ La Safer, opérateur foncier de référence du secteur agricole, facilite la transmission des exploitations et l'installation des jeunes agriculteurs, en particulier sur les volets foncier et immobilier. Elle sécurise la transmission par sa garantie de vendeur professionnel. Elle intervient pour la transmission de tous types d'exploitations : laitières, d'élevage, viticoles, arboricoles, horticoles, céréalières...
- ➔ La Safer Pays de la Loire, c'est aujourd'hui 66 collaborateurs répartis entre les 5 services départementaux (5 à 6 conseillers par département) et les services rattachés au siège; un conseil d'administration composé pour 1/3 de représentants de l'agriculture, 1/3 de représentants des collectivités (Région, Départements, Intercommunalités, Communes) et 1/3 d'acteurs du milieu rural (non agricole); un comité technique départemental avec une composition comparable au CA mais à l'échelle d'un département, chargé d'émettre un avis sur les dossiers opérationnels qui lui sont soumis.



Offre de service à destination des porteurs de projet



Conseil individuel

Médiation foncière : maîtrise des terres en location et à la vente

Transfert de parts de société : en lien avec les banques, centres de gestion, coopératives

Transferts de droits à produire et autres transferts

Evaluation patrimoniale et économique (terres et bâtiments) : en partenariat avec la Chambre d'agriculture

Solutions d'acquisition foncière : recherches d'investisseurs, portage foncier

Autorisation d'exploiter : gérée par la Safer

Accompagnement à la maîtrise du foncier : jusqu'à la signature chez le notaire



Portage foncier

Convention avec la Région Pays de la Loire

Portage du foncier par la Safer :

- **AVANT attribution** pour préserver un bien permettant une installation
- **APRES attribution**
 - pour laisser au porteur de projet le temps de finaliser son projet
 - dans l'attente de trouver un **INVESTISSEUR/BAILLEUR**

Convention de portage avec des établissements bancaires au profit des Jeunes Agriculteurs

Convention avec le Crédit Agricole : portage par la Safer

- **La Safer achète** et porte le foncier (5 ans maximum, renouvelable une fois)
- Financement du coût du portage foncier par le Crédit Agricole sur demande de l'attributaire
- **Achat prévu par le Jeune Agriculteur** à la sortie

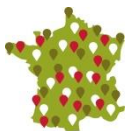
Convention avec le Crédit Mutuel : portage par Volney Bocage

- **Volney-Bocage** (société filiale du Crédit Mutuel) **achète** le foncier, **via la Safer**
- **Location par bail rural**, à un Jeune Agriculteur (proposé par la société) et **agréé par la Safer**
- Possibilité de **rachat du foncier** par le jeune installé durant le bail



Contact :

vosre conseiller foncier



Coordonnées

Safer Sarthe (Siège social + service départemental)

94 rue Beaugé
CS 72 119
72 021 Le Mans cedex 02
☎ 02 43 83 48 10
✉ safer72@saferpaysdelaloire.fr

Safer Loire Atlantique

Rue Pierre Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 Nantes cedex 09
☎ 02 43 83 48 10
✉ safer44@saferpaysdelaloire.fr

Safer Maine et Loire

14 avenue Jean Joxé
CS 80646
49006 Angers cedex 01
☎ 02 43 83 48 10
✉ safer49@saferpaysdelaloire.fr

Safer Mayenne

Rue Louis de Broglie
53061 Laval cedex 09
☎ 02 43 83 48 10
✉ safer53@saferpaysdelaloire.fr

Safer Vendée

21 boulevard Réaumur
85 013 La Roche sur Yon Cedex
☎ 02 43 83 48 10
✉ safer85@saferpaysdelaloire.fr